Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement
Québec

Programme de dragage d'entretien de l'embouchure de la rivière Richelieu à Sorel-Tracy par la Société des parcs industriels Sorel-Tracy

Dossier : 6211-02-0a1

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 11 mai au 25 juin 2004

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Programme de dragage d'entretien de l'embouchure de la rivière Richelieu à Sorel-Tracy* a pris fin le 25 juin 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 28 avril 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 11 mai au 25 juin 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La Société des parcs industriels Sorel-Tracy propose un programme de dragage à l'embouchure de la rivière Richelieu à Sorel-Tracy. Ce programme vise à maintenir une profondeur d'eau suffisante pour permettre les manœuvres et l'accostage des navires avec un minimum de sécurité. Depuis 1994, 26 incidents se sont produits dans la zone portuaire de Sorel-Tracy. D'ailleurs, un décret a été octroyé en 2002 pour permettre un dragage d'urgence dans ce secteur. Le programme consisterait en un dragage initial de 60 000 m^3 auquel s'ajouteraient des dragages d'entretien de 20 000 m^3 tous les 3 ou 4 ans. La durée des travaux s'échelonnerait sur une période de 12 ans.

Le dragage se ferait à l'aide d'une benne preneuse. Les sédiments ne seraient pas rejetés en eau libre, mais transportés par barges remorquées et déposés temporairement pour assèchement dans des bassins situés en bordure de la rivière Richelieu, sur les terrains du parc industriel Ludger-Simard. Les sédiments asséchés seraient transportés par camions à benne étanche vers les lieux de disposition finale. Les sédiments n'ayant pas un niveau élevé de contamination seraient disposés dans des sites du Parc industriel du boulevard Poliquin et du Parc industriel Ludger-Simard. Les sédiments ayant un niveau plus élevé de contamination seraient acheminés aux lieux d'enfouissement sanitaire de Saint-Pierre-de-Sorel ou de Saint-Nicéphore. Pour le site de disposition du Parc industriel Ludger-Simard, le promoteur a entrepris des démarches auprès de la MRC du Bas-Richelieu pour obtenir une dérogation afin de permettre le remblai d'une partie des sédiments dans cette zone. Les travaux de dragage s'effectueraient en automne, les sédiments seraient asséchés à l'hiver et leur disposition finale se ferait au printemps. Le calendrier des travaux serait le même pour le dragage initial et pour les dragages d'entretien.

(*Extrait du communiqué émis le 11 mai 2004*)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

Aucune préoccupation n'a été portée à l'attention du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement au cours de cette période d'information et de consultation publiques.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale de Sorel-Tracy, succursale Le Survenant	145, rue George
Bibliothèque municipale de Sorel-Tracy, succursale Marie-Didace	3015, place des Loisirs

Le site Internet

Tous les documents reçus, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
11 mai 2004	Journal de Québec	
11 mai 2004	Journal de Montréal	
11 mai 2004		Les 2 Rives
15 mai 2004		La Voix
29 mai 2004		La Voix
1er juin 2004		Les 2 Rives

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
11 mai 2004 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Les quotidiens, hebdos et médias électroniques de la Montérégie	131	Site du BAPE
3 juin 2004 Communiqué de rappel de la période d'information et de consultation publiques	Les quotidiens, hebdos et médias électroniques de la Montérégie	131	-

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Ce sont surtout les médias régionaux qui ont fait la couverture de cette période. Quelques articles traitant du programme et de la période d'information ont été publiés dans les hebdomadaires régionaux *La Voix* et *Les 2 Rives*. De plus, une station de radio ainsi qu'un magazine Internet de la région ont fait mention du programme de dragage. Une revue de presse des articles qui ont été publiés et des extraits des médias électroniques est contenue au dossier.

Québec, le 28 juin 2004

Catherine Roberge, conseillère en communication, chargée du dossier